

G E M E N G



BIEKERECH

Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13 et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le ministre de l'Intérieur.

CONVOCAATION

Le Conseil communal est prié de se réunir à une séance publique vendredi 02.12.2022 à 17h00 à la maison communale de Beckerich en vue de délibérer sur les objets de l'ordre du jour suivant :

En séance publique :

1. Prix d'achat du bois destiné à être incinéré dans la centrale de chauffage communale pour l'exercice 2023
2. Réaménagement du Alewee à Oberpallen - Devis supplémentaire
3. Réfection du hall sportif - Devis
4. Réalisation de diverses mesures dans le cadre d'un nouveau concept de mobilité - Devis
5. Pacte Logement 2.0 - Programme d'Action Local (PAL)
6. CGDIS - Avenant au contrat de louage portant mise à disposition de biens immeubles
7. 1er avenant au contrat de bail relatif à l'immeuble sis à Beckerich, 15 Dikrecherstrooss Atelier des ouvriers forestiers
8. Convention relative à la constitution du groupe d'action locale LEADER 2023-2029 WËLLE-WESTEN
9. SICONA-CENTRE - Programme d'action pour l'exercice 2023
10. SICONA-CENTRE - Convention « Naturpakt »
11. Syndicat intercommunal "Musikschoul Kanton Réiden" - nouveaux statuts
12. OS CARE - Budget rectifié 2022 & Budget 2023
13. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège échevinal
14. Décision de principe - Projet d'une éolienne de la société Oekostroum Biekerech SA au Kahlenberg à Beckerich
15. Communications

En séance secrète :

16. Prolongation du remplacement de longue durée du secrétaire communal

Beckerich, le 23.11.2022 à 16h44

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le président,

Le secrétaire, ff.

